

# Investissez dans un avenir plein de possibilités avec un CELI!



## Comment votre CELI peut-il vous aider à investir dans votre avenir?

- Accumulation d'un revenu de retraite
- Revenus de placement et retraits à l'abri de l'impôt
- Épargne pour les mauvais jours

Cette année, le plafond de cotisation CELI est de 7 000 \$<sup>1</sup>. Les droits de cotisation inutilisés sont reportés. Si vous retirez de l'argent, vous récupérez dès l'année suivante les droits de cotisation correspondant au montant retiré.

Nous avons différents outils pour vous aider à faire le suivi de vos cotisations et à respecter votre plafond personnel<sup>2</sup>. Pour mettre à jour votre plafond de cotisation, ouvrez une session sur **masunlife.ca**, puis sélectionnez **Gérer le régime > mon plan > Documents > Feuilles fiscaux et plafonds de cotisation**.

<sup>1</sup> Vous trouverez votre plafond de cotisation CELI sur la page Mon dossier pour les particuliers de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

<sup>2</sup> Votre plafond de cotisation CELI s'applique à l'ensemble des CELI auxquels vous cotisez. Comme nous n'avons aucune idée de l'épargne que vous pourriez détenir dans des CELI à l'extérieur de votre régime au travail, vous êtes responsable de ne pas verser trop de cotisations.



Rendez-vous sur **masunlife.ca**.



Téléchargez l'appli **ma Sun Life mobile** à partir de l'Apple App d'Apple ou de Google Play.

